

Coronavirus Covid-19

La Ville de Sallanche autorise le stationnement gratuit dans les rues et les parkings

Monsieur le Maire de Sallanches annonce que l'accès aux parkings de surface (Antoine Pissard, Place Charles Albert, Lavoir, La Paix) est désormais gratuit et que les horodateurs sont également mis hors service pendant toute la période du confinement.

Le parking souterrain du Pré de Foire sera fermé et uniquement accessible aux abonnés.

Cette décision a pour but :

- d'éviter que les personnes ne soient pas en contact avec les caisses automatiques et les horodateurs,
- de permettre à l'ensemble des personnels mobilisés dans la gestion de la crise de pouvoir se garer à proximité de leur lieu de travail,
- d'inciter les gens à rester chez eux et à ne pas déplacer leur véhicule.

"La désactivation des horodateurs pour le stationnement en surface ne doit cependant pas empêcher les conducteurs à faire preuve de civisme", rappelle Monsieur le Maire. "Tout stationnement gênant sera verbalisé".

